

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR

## Article 1 :

Le Club d'Échecs de Saint Dié des Vosges organise son Open Rapide de Saint-Dié des Vosges, le samedi 28/08/2021.

Lieu des rencontres : Espace François Mitterrand rue du 11 novembre 1918 88100 Saint Dié des Vosges.

Le tournoi est ouvert à tout joueur licencié (A ou B) pour la saison en cours auprès de la F.F.E.

## Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE (Congrès de Gotnuk) entrées en vigueur au 1er janvier 2018.

Les appariements se feront au système Suisse à l'aide de la dernière version du logiciel PAPI.

Sont appariés à la 1<sup>ère</sup> ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence (pointage).

## Article 3 : Cadence

15 minutes + 3 secondes par coup.

## Article 4 : Organisation et horaires

Pointage : samedi 28/08/2021 de 9h00 à 9h45.

Rondes : Open rapide organisé en 9 rondes.

3 rondes le matin : 1<sup>ère</sup> ronde à 10h00.

6 rondes l'après midi : 4<sup>ème</sup> ronde à 13h30.

Clôture du Tournoi : samedi 28/08/2021, vers 18h00.

## Article 5 : Droits d'inscriptions

- Adultes 10€

- Jeunes : 5€

## Article 6 : Départages des ex aequo

1<sup>er</sup> départage : Buchholtz

2<sup>ème</sup> départage : Performance.

## Article 7 : Récompenses

Les récompenses du classement général et par catégories sont **non** cumulables et distribuées en fonction de la place réelle.

Les récompenses seront affichées avant la 4<sup>ème</sup> Ronde.

## Article 8 : Forfaits

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de 15 minutes de retard par rapport au lancement de la ronde est considéré comme forfait.

Un joueur absent, sans en avoir averti l'arbitre, sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant la publication des appariements suivants.

Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifiés seront automatiquement signalés au Directeur des Sanctions de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE.

### Important

Pour signaler un forfait de dernière minute, appeler le responsable de l'équipe d'arbitrage au 06 08 73 61 00.

### **Article 9 : Fin de partie**

A l'issue de la partie, les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier et annoncer les résultats auprès de l'arbitre. Si aucun résultat n'est donné à l'arbitre les 2 joueurs seront considérés comme forfaits.

### **Article 10 : Rappels**

- L'article A4 de l'annexe A du Livre de l'arbitre portant sur le jeu rapide sera la référence de l'Open.
- Respecter la charte du joueur d'échecs.
- Les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu,
- Si l'arbitre a des soupçons de triche envers un joueur, le joueur incriminé devra se conformer aux directives de l'arbitre. L'arbitre entamera une procédure disciplinaire auprès du Directeur des sanctions si les faits sont avérés.
- Avoir une attitude convenable.
- Analyse et blitz interdits dans la salle.
- Éviter toute discussion et toute lecture suspecte.
- Signalement des abandons non justifiés au directeur des titres.
- Toute dégradation entraînera une exclusion.

### **Article 11 : Mesures sanitaires**

Dans le cadre de la lutte contre le COVID 19 chaque participant s'engage au respect des mesures de sécurité sanitaire en vigueur au moment du tournoi.

Pass sanitaire obligatoire pour les 17ans et plus.

### **Article 12 :**

Arbitre Principal : ANTOINE Jean-Luc arbitre AFO2 R06132

Autres Arbitres :

### **Article 13 :**

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur